

Fiche Inscription

Séjour été 2024

Local CASA

PHOTO	ENFANT					
	Nom			Sexe	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M
	Prénom			Taille / Pointure		
	Date et lieu de naissance		à			

ETAT CIVIL DES REPRESENTANTS LEGAUX						
	Représentant 1 de l'enfant Responsable du dossier famille et du dossier CAF			Représentant 2 de l'enfant		
Civilité						
Nom (+ nom de jeune fille)						
Prénom						
Date et lieu de naissance	le		à	le		à
Lien avec l'enfant						
La facturation sera adressée à	<input type="checkbox"/> Représentant 1			<input type="checkbox"/> Représentant 2		
Adresse	Adresse:			Adresse:		
	Code postal:			Code postal:		
	Ville:			Ville:		
Adresse Mail						
Téléphone domicile						
Téléphone portable						
Téléphone professionnel						
Nom et numéro CAF (de rattachement de l'enfant)						
Tél et mail du jeune						

Tarif du séjour été 2024				
du 14 au 20 juillet 2024 / délibération n°19-2024				
Saint-Aubinais	<input type="checkbox"/> QF1 280€	<input type="checkbox"/> QF2 310€	<input type="checkbox"/> QF3 340€	<input type="checkbox"/> QF4 370€
Hors commune	<input type="checkbox"/> QF1 480€	<input type="checkbox"/> QF2 510€	<input type="checkbox"/> QF3 540€	<input type="checkbox"/> QF4 570€
Toute participation à une activité, un mini camps ou un séjour du local CASA nécessite une adhésion annuelle au local.				
Répartition QF	QF1 ≤ 620	621 ≤ QF2 ≤ 999	1000 ≤ QF3 ≤ 1500	1501 ≤ QF4



Lors de l'inscription du jeune au séjour, la famille et le jeune s'engagent à participer à la soirée de cohésion du séjour été 2024. Cette soirée se déroulera le vendredi 28 juin, au CENT79, de 19h00 à 23h00. Au programme, repas partagé, jeux de présentation, rappel de l'organisation du séjour, règles de vie et lecture du règlement. Nous finirons cette soirée par des animations.

Un dossier d'aide au dispositif « Colos apprenantes » a été déposé. Ce dispositif a déjà été mis en place ces trois dernières années et il permet d'alléger la participation familiale des foyers dont le QF est inférieur à 1500. Si la demande est acceptée, nous appliquerons les tarifs suivant (délibération n°58-2022) :

Saint-Aubinais	QF1 5€	QF2 10€	QF3 15€	QF4 370€
Hors commune	QF1 45€	QF2 50€	QF3 55€	QF4 570€

Facturation du séjour :

Le règlement du séjour se fera par titre de paiement. Un premier titre d'un montant correspondant à 50% du coût total vous sera adressé (adresse indiquée au recto de cette feuille) mi-juillet. Un second titre du solde restant vous sera adressé mi-août.

Annulation de votre part :

Annulation à moins d'un mois de la date de départ, perte de 50% du montant total.

Annulation à moins de 15 jours de la date de départ, perte de 100% du montant total.

En présence d'un certificat médical de contre-indication à la pratique d'une activité proposée, le montant du séjour sera intégralement remboursé.

Présentation du séjour :

Séjour de 7 nuitées avec pension complète dans un centre de vacances (logement en « dur »). Départ le samedi matin 13/07 à 10h du parking du gymnase (route de Tailleville) pour une arrivée sur site le même jour vers 15h30. Au programme, 5 cours de surf dispensés par l'école 29HOOD, visite du musée la maison Hénaff, visite d'une ferme bio productrice de glaces, excursion à la journée sur l'île de Molène, accrobranche, veillées le soir, ...

Retour le samedi 20/07 vers 10h pour une arrivée à Saint-Aubin-sur-Mer vers 17h00.

Documents à remettre pour l'inscription :

Pour valider l'inscription de votre jeune à ce séjour, vous devez nous fournir :

- **Fiche inscription séjour été 2024 local CASA** (dument remplie et signée)
- **L'adhésion au local 2023/2024 doit être à jour** (Fiche de renseignement, fiche de liaison sanitaire, règlement du local et coût adhésion réglée).
- **Règlement intérieur au séjour été 2023** (coupon réponse).

INSCRIPTION AVANT LE VENDREDI 14 JUIN

Fait à , le

Signatures précédées de la mention « *lu et approuvé* »

Le jeune

Le représentant légal